

7800



Les 191 États Membres de l'ONU se sont engagés à réaliser, d'ici à 2015, ces objectifs



Les objectifs du Millénaire pour le développement

tenir les promesses
des objectifs du Millénaire
pour le développement



PAGE PRINCIPALE || DOCUMENTS DE REFERENCE || RAPPORTS || NOUVELLES ||
RETRANSMISSION VIDEO || LIENS || ACCUEIL ONU

LES OBJECTIFS

- ◆ Réduire l'extrême pauvreté et la faim
- ◆ Assurer l'éducation primaire pour tous
- ◆ Promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes
- ◆ Réduire la mortalité infantile
- ◆ Améliorer la santé maternelle
- ◆ Combattre le VIH/sida, l paludisme et d'autres maladies
- ◆ Assurer un environnement durable
- ◆ Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

Que sont les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ?

Pour engager le XXI^e siècle sous de bons auspices, les États Membres des Nations Unies sont convenus de huit objectifs essentiels à atteindre d'ici à 2015.

Ces objectifs du Millénaire pour le développement, qui vont de la réduction de moitié de l'extrême pauvreté à l'éducation primaire pour tous, en passant par l'arrêt de la propagation du VIH/sida, et ce à l'horizon 2015, constituent un schéma directeur pour l'avènement d'un monde meilleur.

« Nous aurons le temps d'atteindre les objectifs, à l'échelle du monde entier et dans la plupart, sinon la totalité, des pays, mais seulement si nous rompons avec la routine. Cela ne se fera pas en un jour. Le succès exige une action soutenue pendant les 10 années qui nous séparent de l'échéance. Il faut du temps pour former des enseignants, des infirmiers et des ingénieurs, pour construire des routes, des écoles et des hôpitaux, pour créer de petites entreprises et de grandes sociétés qui créent à leur tour des emplois et des revenus. C'est pourquoi nous devons commencer tout de suite. Dans les quelques années qui viennent, nous devons faire mieux que doubler l'aide au développement dans le monde, sinon, il n'y aura pas moyen d'atteindre les objectifs. »

Kofi A. Annan
Secrétaire général des Nations Unies

OBJECTIF 1 - Réduction de l'extrême pauvreté et de la faim

L'extrême pauvreté est la réalité quotidienne de 1 milliard d'êtres humains qui vivent avec moins de 1 dollar par jour. Disette et malnutrition se répartissent presque également : plus de 800 millions de personnes n'ont pas assez à manger pour satisfaire leurs besoins quotidiens d'énergie.

Dans le cas des jeunes enfants, ce déficit peut être dangereux parce qu'il retarde leur développement physique et mental et menace leur survie. Plus du quart des enfants de moins de 5 ans des pays en développement sont mal nourris. Il est possible de surmonter la pauvreté et la faim.

En Asie, la pauvreté a reculé de façon spectaculaire : le nombre de personnes qui vivent avec moins de 1 dollar par jour a baissé de près d'un quart de milliard entre 1990 et 2001, décennie de croissance économique rapide.

Dans plus de 30 pays, la faim a été réduite d'au moins 25 % en 10 ans. Quatorze de ces pays se trouvent en Afrique subsaharienne, région la plus durement touchée par la faim et la malnutrition.

CIBLE 1 - Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour

INDICATEURS

1. Proportion de la population disposant de moins d'un dollar par jour en parité du pouvoir d'achat (1993 PPA) (Banque mondiale)
2. Indice d'écart de la pauvreté [incidence de la pauvreté x degré de pauvreté] (Banque mondiale)
3. Part du cinquième le plus pauvre de la population dans la consommation nationale (Banque mondiale)

CIBLE 2 - Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim

INDICATEURS

4. Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale (UNICEF-OMS)
5. Proportion de la population n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique (FAO)

OBJECTIF 2 - Assurer l'éducation primaire pour tous

C'est l'éducation qui permet de choisir la vie que l'on mènera et de s'exprimer avec confiance dans ses relations personnelles, son milieu et son travail. Les 115 millions d'enfants d'âge à être scolarisés dans le primaire qui ne sont pas scolarisés se voient refuser l'exercice d'un droit fondamental. Il s'agit surtout d'enfants de familles pauvres, dont la mère, le plus souvent, n'a pas fréquenté l'école non plus.

Ce gaspillage de potentiels ne touche pas seulement les enfants car l'éducation, notamment celle des filles, comporte des avantages sociaux et économiques pour l'ensemble de la société. Une femme éduquée a de meilleures perspectives économiques et participe davantage à la vie publique. Si elle est mère, elle tend à avoir des enfants moins nombreux mais en meilleure santé, qui ont plus de chances d'aller à l'école.

Tous ces points positifs sont autant d'armes contre le cercle vicieux de la pauvreté. Cinq régions approchent de l'enseignement primaire universel. Mais pour qu'elles atteignent cet objectif, il faudra renforcer considérablement l'action entreprise en Afrique subsaharienne, en Asie du Sud et en Océanie.

Dans ces régions et ailleurs, il faut aussi s'efforcer, tout en les scolarisant, de maintenir les enfants à l'école, surtout les plus difficiles à atteindre, et de leur donner une éducation de qualité.

CIBLE 3 - D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires

INDICATEURS

6. Taux net de scolarisation dans le primaire (UNESCO)
7. Proportion d'écoliers commençant la première année d'études dans l'enseignement primaire et achevant la cinquième (UNESCO)

8. Taux d'alphabétisation des 15 à 24 ans (UNESCO)

OBJECTIF 3 - Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

L'égalité des sexes, qui est inscrite dans les droits de l'homme, est au cœur de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. Sans elle, on ne pourra vaincre ni la faim, ni la pauvreté, ni la maladie.

C'est dire que l'égalité doit être réelle à tous les niveaux de l'enseignement et sur tous les lieux de travail, et que la maîtrise des ressources et la représentation dans la vie publique et politique doivent être également partagées. Parvenir à la parité dans l'enseignement – à l'école primaire et au-delà – est une condition préalable à la pleine participation des femmes à la vie sociale et à l'économie mondiale.

Dans trop de pays, les filles sont des laissées pour compte. Parmi les nombreux avantages qu'offre un enseignement de qualité, il y a la sécurité qui s'attache au travail rémunéré. Or, les femmes sont trop souvent reléguées dans des emplois précaires et mal payés. Bien que leur place dans les emplois non agricoles rémunérés ait augmenté, elles restent une petite minorité dans les emplois salariés dans beaucoup de régions, tout en étant surreprésentées dans le secteur informel de l'économie.

Donner aux femmes un pouvoir égal d'intervention dans les décisions qui influent sur leur vie, du sein de la famille aux instances les plus élevées du gouvernement, c'est leur donner la clef de leur autonomie. Or, bien que leur représentation dans les parlements nationaux augmente régulièrement depuis 1990, elles n'occupent encore que 16 % des sièges parlementaires dans le monde.

CIBLE 4 - Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005, si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015, au plus tard

INDICATEURS

9. Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, respectivement (UNESCO)
10. Taux d'alphabétisation des femmes de 15 à 24 ans par rapport à celui des hommes (UNESCO)
11. Pourcentage de salariées dans le secteur non agricole qui sont femmes (OIT)
12. Proportion de sièges occupés par des femmes au parlement national (UPI)

OBJECTIF 4 - Réduire la mortalité infantile

La mort d'un enfant est toujours un événement tragique. Près de 11 millions d'enfants meurent chaque année (c'est-à-dire 30 000 par jour) avant d'atteindre l'âge de 5 ans. Ils vivent pour la plupart dans des pays en développement et meurent d'une maladie ou d'un ensemble de maladies qui auraient pu être prévenues ou guéries à peu de frais avec les moyens dont on dispose déjà. Parfois, ces décès sont dus simplement au manque d'antibiotiques pour soigner une pneumonie, ou de sels de réhydratation pour mettre fin à une diarrhée.

La malnutrition est présente dans plus de la moitié des cas. La mortalité des enfants est étroitement liée à la pauvreté : les progrès des taux de survie des enfants de moins d'un an et de ceux de moins de 5 ans sont les plus lents dans les pays pauvres et dans les tranches les plus pauvres de la population des pays riches.

La solution du problème passe par l'amélioration des services de santé publique, notamment les équipements d'adduction d'eau et d'assainissement. L'enseignement, notamment quand il touche les filles et les mères, est aussi un moyen de sauver des vies d'enfant.

Relever le niveau de revenu n'est pas non plus inutile mais les résultats restent maigres si les services nécessaires n'atteignent pas ceux qui en ont le plus besoin.

CIBLE 5 - Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans

INDICATEURS

13. Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (UNICEF - OMS)

14. Taux de mortalité infantile (UNICEF - OMS)

15. Proportion d'enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole (UNICEF - OMS)

OBJECTIF 5 - Améliorer la santé maternelle

Une naissance devrait être un motif de réjouissance mais plus d'un demi-million de femmes meurent tous les ans pendant la grossesse ou l'accouchement. Elles sont 20 fois plus nombreuses à être atteintes de lésions ou d'invalidités graves qui, si elles ne sont pas soignées, peuvent être sources de douleurs et d'humiliations pour le restant de leurs jours.

La mort d'une mère peut être particulièrement tragique pour les enfants qu'elle laisse plus exposés à la pauvreté et à l'exploitation. Les pays qui affichaient déjà des taux de mortalité maternelle faibles ont fait encore des progrès. Cela ne suffit pas. Faire baisser ces taux dans les pays où il sont le plus élevés exige des ressources supplémentaires pour que la majorité des accouchements se fasse en présence de médecins, d'infirmières ou de sages-femmes capables de prévenir et de déceler les complications obstétriques et d'y faire face le moment venu.

Lorsqu'un problème se présente, il faut que la mère puisse gagner à temps un centre médical bien équipé. L'universalisation des soins de santé génésique, y compris de la planification familiale, est le premier préalable à la santé maternelle.

Il est particulièrement important de pourvoir aux besoins des jeunes gens, qui sont 1,3 milliard à entrer dans la phase reproductive de leur vie. À l'heure actuelle, 200 millions de femmes manquent de services de contraception sûrs et efficaces.

CIBLE 6 - Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle

INDICATEURS

16. Taux de mortalité maternelle (UNICEF - OMS)

17. Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié (UNICEF - OMS)

OBJECTIF 6 - Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies

Depuis le premier cas de sida, il y a 25 ans, le virus est devenu la cause principale des décès prématurés en Afrique subsaharienne, et la quatrième cause de décès dans le monde. Plus de 20 millions de personnes sont mortes depuis le début de l'épidémie et on estime à 39 millions le nombre de personnes vivant avec le VIH à la fin de 2004. Outre les souffrances impossibles à chiffrer qu'elle a imposées, l'épidémie a effacé des décennies de développement dans les pays les plus touchés.

Les pays qui ont échappé au fléau sont très rares. Mais il y a des pays qui se battent, et qui gagnent. La Thaïlande et l'Ouganda ont montré que la volonté des dirigeants et une vision stratégique du problème permettaient de faire reculer les taux d'infection. Ils sont des exemples pour les autres pays qui sont la proie du virus.

D'autres maladies ne font pas la première page des journaux mais privent aussi de leur vitalité et de leurs espérances les populations du monde en développement. Le paludisme tue 1 million de personnes par an, des enfants pour la plupart, et l'on estime qu'il a amputé de 1,3 % le taux annuel de croissance économique des pays africains.

La tuberculose, réputée définitivement vaincue, apparaît de nouveau, avec des souches de bacille pharmacorésistantes et les vulnérabilités dues au sida et à son virus. Évidemment, ces trois maladies se concentrent dans les pays les plus pauvres. Or, on peut les maîtriser en grande partie grâce à l'enseignement, à la prévention et, lorsqu'elles frappent, à la thérapeutique et aux soins.

CIBLE 7 - D'ici à 2015, avoir stoppé la propagation du VIH/sida et avoir commencé à inverser la tendance actuelle

INDICATEURS

18. Taux de prévalence du VIH parmi les femmes enceintes âgées de 15 à 24 ans (ONUSIDA - UNICEF - OMS)

19. Taux d'utilisation du préservatif sur le taux de prévalence des contraceptifs (Division de la population du Secrétariat de l'ONU)

20. Taux de scolarisation des orphelins par rapport au taux de scolarisation des autres enfants non-orphelins âgées de 10 à 14 ans (ONUSIDA - UNICEF - OMS)

CIBLE 8 - D'ici à 2015, avoir maîtriser le paludisme et d'autres grandes maladies, et avoir commencé à inverser la tendance actuelle

INDICATEURS

21. Taux de prévalence du paludisme et taux de mortalité liée à cette maladie (OMS)

22. Proportion de la population vivant dans les zones à risque qui utilisent des moyens de protection et des traitements efficaces contre le paludisme (UNICEF - OMS)

23. Taux de prévalence de la tuberculose et taux de mortalité liée à cette maladie (OMS)

24. Proportion de cas de tuberculose détectés et soignés dans le cadre DOTS (la stratégie contre la tuberculose recommandée au niveau international) (OMS)

OBJECTIF 7 - Assurer un environnement durable

Assurer un environnement durable signifie exploiter intelligemment les richesses naturelles et protéger les écosystèmes complexes dont dépend la survie de l'humanité.

Cet objectif ne peut être atteint avec les schémas de consommation et d'exploitation d'aujourd'hui : les terres se dégradent à un rythme alarmant; les espèces animales et végétales disparaissent en nombre record; les climats changent, entraînant des risques de hausse du niveau des mers et d'aggravation des sécheresses et des inondations; les poissons et la ressource marine sont surexploités.

Les populations rurales pauvres sont les plus directement touchées par ces phénomènes parce que leur vie quotidienne et leurs moyens de subsistance dépendent souvent des ressources que fournit leur milieu. Si l'exode vers les villes a réduit la pression qui s'exerçait sur les terres arables, il a grossi la population qui vit dans des taudis insalubres et surpeuplés.

Dans les villes et en dehors, des milliards de gens n'ont ni source sûre d'eau potable ni sanitaires. L'élimination de ces obstacles et la solution des autres problèmes écologiques supposent que l'on s'intéresse davantage au sort des populations pauvres et que l'on renforce la coopération mondiale à un niveau sans précédent.

Les initiatives prises pour empêcher la couche d'ozone de continuer à s'appauvrir montrent que les progrès sont possibles si la volonté politique existe.

CIBLE 9 - Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales; inverser la tendance actuelle à la déperdition de ressources environnementales

INDICATEURS

25. Proportion de zones forestières (FAO)

26. Superficie des terres protégées pour préserver la biodiversité (par rapport à la superficie totale) (PNUE - WCMC)

27. Énergie consommée (en kilogrammes d'équivalent pétrole) par 1,000 dollars de produit intérieur brut (PPA) (AIE, Banque mondiale)

28. Émissions de dioxyde de carbone, par habitant (CCNUCC, Division de statistique de l'ONU) et consommation de chlorofluorocarbones qui appauvrissent la couche d'ozone (en tonnes de PDO) (PNUE - Secrétariat de l'ozone)

29. Proportion de la population utilisant des combustibles solides (OMS)

CIBLE 10 - Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable

INDICATEURS

30. Proportion de la population ayant accès de façon durable à une source d'eau meilleure (zones urbaines et rurales) (UNICEF - OMS)

31. Proportion de la population ayant accès à un meilleur système d'assainissement (zones urbaines et rurales) (UNICEF - OMS)

CIBLE 11 - Réussir à améliorer sensiblement, d'ici 2020, la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis

INDICATEURS

32. Proportion des ménages ayant accès à la sécurité d'occupation des logements (ONU-HABITAT)

OBJECTIF 8 - Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

L'idée que la lutte contre la pauvreté est collective et que tous les pays ont intérêt à y participer est au cœur des Objectifs du Millénaire pour le développement. Ce sont les pays en développement qui portent la responsabilité de la réalisation des Objectifs, mais le soutien international est crucial aussi, surtout pour les pays les plus pauvres et ceux qui souffrent de leur isolement géographique.

Dans une économie mondialisée, il faut également ouvrir les perspectives qui, en matière d'échanges, de stabilité financière internationale et de transfert de technologies permettront aux pays en développement de saisir les occasions de s'engager dans un développement soutenu et de l'accélérer.

La Déclaration du Millénaire des Nations Unies formalise l'engagement pris par les pays en développement de gérer sainement leur économie, de s'attacher à leur propre développement et de répondre aux besoins humains et sociaux de leurs populations. Les pays développés de leur côté se sont engagés à soutenir les pays plus pauvres de leur aide, en commerçant avec eux et en allégeant leur dette.

Pour que ce partenariat ait un sens, il faut qu'il réponde aussi aux besoins des pays en développement en matière de technologie, de moyens médicaux et d'emplois, notamment à l'intention des cohortes de jeunes de plus en plus nombreuses.

CIBLE 12 - Poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier multilatéral ouvert, fondé sur des règles, prévisibles et non discriminatoire. Cela suppose un engagement en faveur d'une bonne gouvernance, du développement et de la lutte contre la pauvreté, aux niveaux tant national qu'international

CIBLE 13 - S'attaquer aux besoins particuliers des pays les moins avancés. La réalisation de cet objectif suppose l'admission en franchise et hors contingents de leurs exportations, l'application du programme renforcé d'allègement de la dette des pays pauvres très endettés, l'annulation des dettes bilatérales envers les créanciers officiels, et l'octroi d'une aide publique au développement plus généreuse aux pays qui démontrent leur volonté de lutter contre la pauvreté

CIBLE 14 - Répondre aux besoins particuliers des États enclavés et des petits États insulaires en développement

CIBLE 15 - Traiter globalement le problème de la dette des pays en développement par des mesures d'ordre national et international propres à rendre leur endettement viable à long terme

INDICATEURS

Aide publique

33. APD nette, total et aux PMA, en pourcentage du produit national brut des pays donateurs membres du CAD/OCDE (OCDE)

34. Proportion du montant total de l'APD bilatérale des pays donateurs membres du CAD/OCDE allouée par secteur aux services sociaux de base (éducation de base, soins de santé primaires, nutrition, eau salubre et assainissement) (OCDE)

35. Proportion de l'APD bilatérale de pays donateurs membres du CAD/OCDE qui est déliée (OCDE)

36. APD reçue par les pays en développement sans littoral en tant que pourcentage de leur RNB (OCDE)

37. APD reçue par les petits États insulaires en développement en tant que pourcentage de leur RNB (OCDE)

Accès au marché

38. Proportion du total des importations des pays développés (en valeur et à l'exclusion des armes) en provenance des pays en développement et des pays les moins avancés admises en franchise de droit (CNUCED, OMC, Banque mondiale)

39. Taux moyens de droits appliqués par les pays développés aux produits agricoles et textiles et vêtements en provenance des pays en développement (CNUCED, OMC, Banque mondiale)

40. Estimation des subventions agricoles dans les pays de l'OCDE en pourcentage de leur PIB (OCDE)

41. Proportion de l'APD allouée au renforcement des capacités commerciales (OCDE, OMC)

Viabilité de la dette

42. Nombre total de pays ayant atteint les points de décision de l'initiative PPTE et nombre total de pays ayant atteint les points d'achèvement (cumulatif) (FMI-Banque mondiale)

43. Engagement d'allègement de la dette au titre de l'initiative PPTE (FMI-Banque mondiale)

44. Service de la dette, en pourcentage des exportations de biens et services (FMI-Banque mondiale)

CIBLE 16 - En coopération avec les pays en développement, créer des emplois décents et productifs pour les jeunes

45. Taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 24 ans, pour chaque sexe et taux global (OIT)

CIBLE 17 - En coopération avec l'industrie pharmaceutique, rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables dans les pays en développement

46. Proportion de la population ayant accès de façon durable à des médicaments de base d'un coût abordable (OMS)

CIBLE 18 - En coopération avec le secteur privé, mettre les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et de la communication, à la portée de tous

47. Nombre de lignes téléphoniques et d'abonnés au téléphone portable pour 100 habitants (UIT)

48. Nombre de micro-ordinateurs pour 100 habitants et d'internautes pour 100 habitants (UIT)